

## **Appui à l'élaboration des TdR d'appui à l'apiculture dans la zone agricole de Bayanga**

---

**TDR**

**Coopération financière COMIFAC - Allemagne  
Programme de «Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »  
COMIFAC/KFW  
Projet N° BMZ: 2008 66 707**

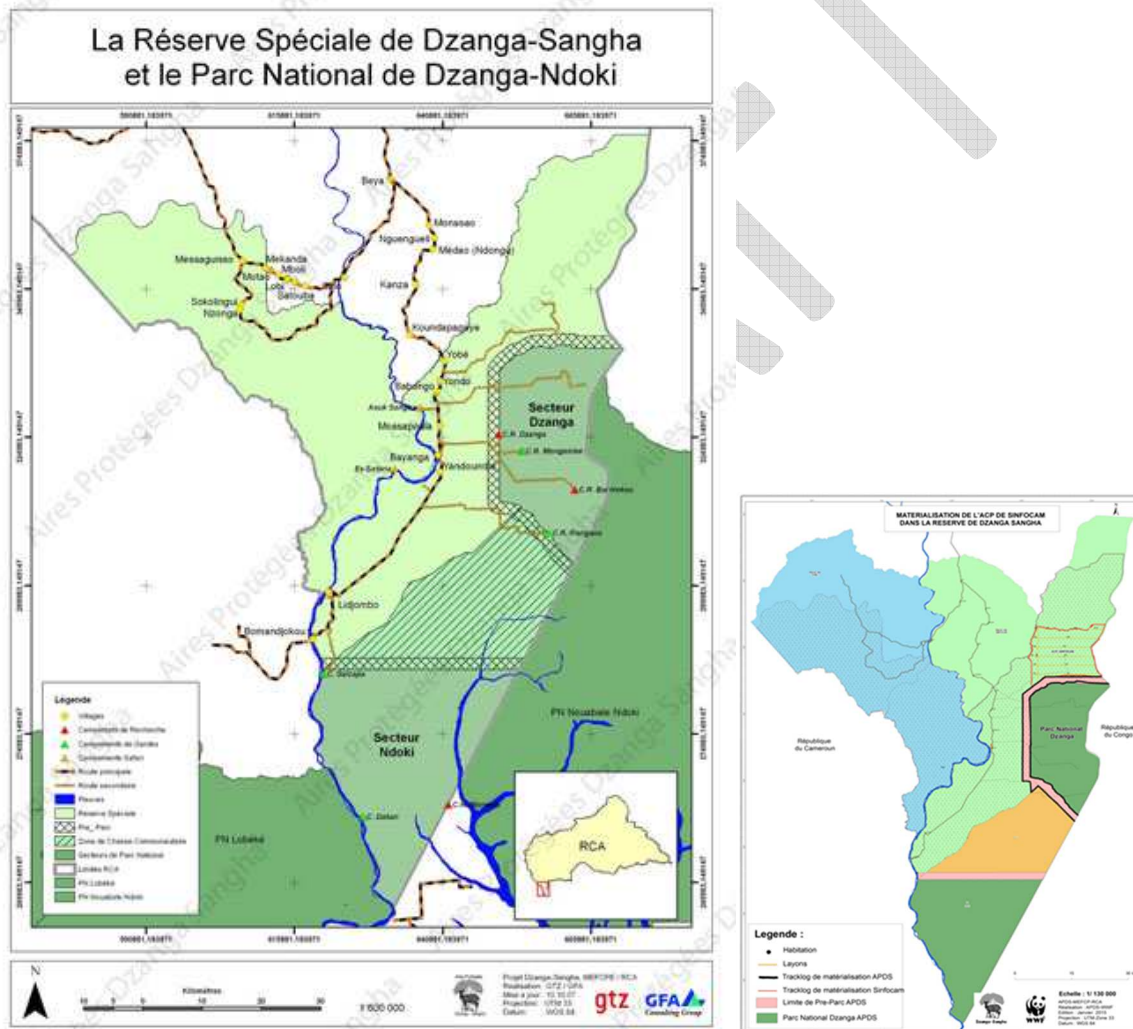
# TdR du contrat C095

## 1. Contexte

Lors de la 36<sup>ème</sup> session du Comité du Patrimoine Mondial en 2012, le Tri-national de la Sangha a été inscrit au patrimoine Mondial.

La zone de protection principale du TNS (746.309 ha) comprend les Parcs nationaux de Lobéké (Cameroun), Dzanga-Ndoki (les APDS de RCA) et Nouabalé Ndoki (Congo), tandis que, la zone périphérique (1.787.950 ha) contient des forêts de production (concessions d'exploitation forestière industrielle, forêts communales, forêts communautaires), des zones de gestion de la faune (concessions de chasse sportive, zones de chasse communautaire), et des zones d'habitation.

En RCA, la Réserve spéciale créée en 1990, est une zone à usage multiple mais dont l'usage doit être compatible avec les objectifs de conservation et de protection des Parcs nationaux de Dzanga et Ndoki, qui comporte une zone tampon (pré-Parc) de 2 km.



Ainsi, le maintien des valeurs écologiques du bien (site patrimoine mondial TNS) ne dépendra pas seulement de l'application des lois mais aussi, à terme, des normes d'extraction commerciale des ressources dans la zone tampon et de la mesure dans laquelle les communautés locales et autochtones du paysage environnant accepteront et soutiendront les parcs. (Site web UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/list/1380/>).

Récemment, le Gouvernement Centrafricain a décidé de reprendre l'exploitation forestière, dans la Réserve spéciale de Dzanga Sangha, en attribuant deux permis forestiers (PEA n° 189 et n° 190), respectivement aux entreprises SINFOCAM et STBC. Cependant, les permis PEA sont voisins, voire frontaliers aux deux parcs nationaux (Ndoki et de Dzanga). Il s'agit donc d'une exploitation forestière en zone sensible où la communication avec les populations, les études environnementales et l'impact sur la faune, auront une grande incidence dans l'élaboration du plan d'aménagement.

**Ainsi, il est d'ores et déjà certain que ces deux nouveaux permis ne manqueront pas d'attirer de la main d'œuvre et leurs familles, pouvant modifier considérablement la pression de chasse dans une réserve naturelle, à des fins de subsistance ou pour en tirer des revenus.**

Par ailleurs, la Fondation TNS est un Fonds fiduciaire pour l'environnement pionnier dans la région d'Afrique centrale avec pour objectif de contribuer au financement à long terme des activités de conservation, d'éco-développement et de coopération transfrontalière au sein du complexe forestier appelé le Tri-national de la Sangha (TNS). Fruit d'un véritable partenariat entre acteurs publics et privés, et précurseur en tant que fonds fiduciaire pour l'environnement à vocation Tri-nationale, la FTNS fait figure de modèle pour la mise en place de mécanismes de financement innovants et durables en appui au Plan de Convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

Les aires protégées du TNS sont donc les bénéficiaires des subventions de la FTNS. Elles sont représentées par leurs Gestionnaires des AP, qui sont également les représentants des Etats sur le site. Les partenaires techniques des aires protégées (ONG internationales) rendent leur appui technique, administratif et financier aux services du Gestionnaire de l'AP. Dans le cas de la RCA, le WWF assure la gestion des parcs nationaux de Dzanga et Ndoki (Lutte anti-Braconnage, bio-monitoring, développement touristique) et dans la mesure du possible et des moyens à disposition promeut le développement de la zone périphérique.

Noter également qu'un financement AFD est prévu pour relancer dès que les conditions le permettront, le sud-ouest de la RCA.

## 2. Objet de la mission

Il est demandé au consultant de contribuer aux TDR d'une future étude de faisabilité dont le sommaire se trouve en annexe, par une synthèse documentée<sup>1</sup> sur les cinq points suivants du sommaire :

- 1.3 Éléments d'information utiles [d'un point de vue développement agricole de la zone de Bayanga] concernant le pays bénéficiaire [RCA]
- 1.4 Situation actuelle dans le secteur concerné [*forces et faiblesses du développement agricole de la zone agricole de Bayanga avec un focus sur l'activité apicole*]
- 1.5 Autres associations, partenariats et réseaux en lien avec l'étude [*historique des appuis à la zone agricole de Bayanga. Bilan et capitalisation des appuis*]
- 3.1 Hypothèses qui sous-tendent le projet [apiculture]
- 3.2 Risques

---

<sup>1</sup> Sur base d'une recherche bibliographique à Yaoundé. Aucun déplacement sur zone n'est prévu.

Annexe :

Sommaire des TDR de l'étude de faisabilité d'un appui à l'apiculture dans la zone de développement rurale de Bayanga [RCA]

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES
  - 1.1 Pays bénéficiaire..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 1.2 Pouvoir adjudicateur ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 1.3 Éléments d'information utiles concernant le pays bénéficiaire**Erreur ! Signet non défini.**
  - 1.4 Situation actuelle dans le secteur concerné ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 1.5 Autres associations, partenariats et réseaux en lien avec l'étude ...
2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
  - 2.1 Objectif général..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 2.2 Résultats à atteindre par le prestataire..... **Erreur ! Signet non défini.**
3. HYPOTHÈSES & RISQUES..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
  - 3.1 Hypothèses qui sous-tendent le projet ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 3.2 Risques..... **Erreur ! Signet non défini.**
4. CHAMP D'INTERVENTION ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
  - 4.1 Activités spécifiques..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 4.2 Gestion du projet..... **Erreur ! Signet non défini.**
5. LOGISTIQUE ET CALENDRIER ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
  - 5.1 Lieu du projet ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 5.2 Date de début et période mise en œuvre ..... **Erreur ! Signet non défini.**
6. BESOINS .....
  - 6.1 Ressources humaines..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 6.2 Installations et équipement mis à disposition par le prestataire**Erreur ! Signet non défini.**
  - 6.3 Dépenses accessoires ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 6.4 Provision pour dépenses accessoires
7. RAPPORTS..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
  - 7.1 Rapports obligatoires ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 7.2 Présentation et approbation des rapports..... **Erreur ! Signet non défini.**
8. SUIVI ET ÉVALUATION ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
  - 8.1 Définition d'indicateurs ..... **Erreur ! Signet non défini.**
  - 8.2 Exigences particulières ..... **Erreur ! Signet non défini.**